INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU DIR. GÉN. / GREFF. TRÉS.

N° de résolution ou annotation

MUNICIPALITÉ DE SAINT-JUST-DE-BRETENIÈRES, MONTMAGNY

Assemblée régulière du Conseil municipal, tenue le 12 octobre 2022, à la salle du conseil située au sous-sol du 205, rue principale, à l'heure habituelle des séances du Conseil.

Les Conseillers Max Laurent Vidal, Raynald Forgues, Jessie Gonthier-Lajoie et Étienne Fortin sont présents sous la présidence du Maire, Monsieur Donald Gilbert. Les Conseillers Yan Bolduc et Simon Pelchat sont absents tout le long de la séance.

Josée Poulin, Directrice générale et Secrétaire-trésorière et Roger Fortin, Officier municipal sont présents tout le long de la rencontre.

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue aux gens présents et procède à la lecture de l'ordre du jour.

170-2022 IL EST PROPOSÉ PAR : Jessie Gonthier-Lajoie
APPUYÉ PAR : Raynald Forgues et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé. On convient de laisser ouvert le point Varia.

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

171-2022 CONSIDÉRANT QUE la copie du procès-verbal de l'assemblée régulière, tenue le 06 septembre 2022, a été remise à chacun des membres du Conseil avant la tenue de la présente session ;
IL EST PROPOSÉ PAR : Jessie Gonthier-Lajoie
APPUYÉ PAR : Étienne Fortin et résolu à l'unanimité des conseillers qu'il soit adopté tel que rédigé.

AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX

Rien à mentionner

CORRESPONDANCE

Les élus ont pu prendre connaissance d'une correspondance d'un contribuable à l'effet que les stationnements à la Coopérative des Pionniers ne sont pas légaux. Étant donné, que la Coopérative des Pionniers a un conseil d'administration, c'est eux qui en font la gestion et la Municipalité n'a pas de droit de regard à ce niveau étant donné que les stationnements ne sont pas dans l'emprise de la rue.

172-2022 CONSIDÉRANT QUE le comité organisateur des Drag de rue de St-Just organise le 29 octobre au souper méchoui;
CONSIDÉRANT QUE les élus ont pu prendre connaissance de la demande d'aide financière sous forme de certificat cadeau pour remettre des prix de présence;
CONSIDÉRANT QUE cette activité est dans le but d'amasser des fonds pour redémarrer les Drags de ru à l'été 2023;
IL EST PROPOSÉ PAR : Raynald Forgues
APPUYÉ PAR : Étienne Fortin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Just-de-Bretenières remette 6 certificats cadeau de 25$ chacun pour remettre comme prix de présence durant le méchoui.

172-1-2022 CONSIDÉRANT QUE Le Chalet Villégiature et Pourvoie Daaquam travaille sur un Projet de développement agro touristique, de consolidation d'entreprise et d'efficience au GES;
CONSIDÉRANT QUE Le Chalet Villégiature et Pourvoirie demande aux élus une lettre d'appui;

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU DIR. GÉN. / GREFF. TRÉS.

N° de résolution ou annotation

CONSIDÉRANT QUE cette nouvelle offre va accroître l'attractivité de notre région et générer des retombées pour tous les partenaires régionaux, tout en contribuant à la réduction des GES;
Il EST PROPOSÉ PAR : Jessie Gonthier-Lajoie
APPUYÉ PAR : Étienne Fortin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'appuyer le projet de développement agro touristique, de consolidation d'entreprise et d'efficience au GES.

Les élus ont pu prendre connaissance de la proportion médiane et facteur comparatif d'évaluation foncière pour l'exercice 2023.

Un contribuable demande à la Municipalité de prendre la responsabilité du déneigement dans le Rang 9. Les conseillers mentionnent que c'est un chemin forestier et non verbalisé. Il est donc convenu de ne pas assurer le déneigement dans le Rang 9.

On demande d'aviser dans les documents des Prévisions des besoins d'espaces du Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud, le projet de la construction de 24 logements.

ACCEPTATION DES COMPTES

173-2022

IL EST PROPOSÉ PAR : Jessie Gonthier-Lajoie
APPUYÉ PAR : Étienne Fortin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la liste des comptes à payer de septembre 2022 dont les membres du Conseil confirment avoir pris connaissance ;
Les membres du Conseil confirment ÉGALEMENT avoir reçu et pris connaissance de la liste de la rémunération mensuelle versée aux employés et élus municipaux, avant la tenue de la présente assemblée régulière, dans ce cas-ci pour la période d'août 2022.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussignée Josée Poulin, Directrice générale et Secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Just-de-Bretenières, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins visées par les comptes mentionnés ci-haut.

Josée Poulin

Josée Poulin, Dir. générale et Sec.-trésorière

RAPPORT DU DIRECTEUR DU SERVICE INCENDIE

174-2022

CONSIDÉRANT QU'en septembre 2022, la brigade incendie a effectué trois sorties d'urgence, soit pour un accident, une sortie qui s'est avérée une fausse alarme dans une industrie et une entraide dans une autre municipalité;
CONSIDÉRANT QUE ce rapport mensuel fait mention d'heures de pratique ;
CONSIDÉRANT QUE ce rapport mensuel fait également mention d'heure pour des tests de pompe;
IL EST PROPOSÉ PAR : Jessie Gonthier-Lajoie
APPUYÉ PAR : Étienne Fortin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les pompiers qui se sont rendus sur les lieux soient rémunérés.

La fausse alarme sera facturée à l'industrie ainsi que l'entraide à la Municipalité.

RAPPORT DU DIRECTEUR DU SERVICE INCENDIE – BESOIN DE FORMATION

175-2022

ATTENDU QUE le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;
ATTENDU QUE ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU DIR. GÉN. / GREFF. TRÉS.

N° de résolution ou annotation

compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;
ATTENDU QU'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel et qu'il a été reconduit en 2019;
ATTENDU QUE ce Programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;
ATTENDU QUE ce Programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;
ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Just-de-Bretenières désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;
ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Just-de-Bretenières prévoit la formation de 5 pompiers pour le programme Opérateur d'autopompe, 1 pompier pour le programme Désincarcération et 8 pompiers pour le programme Sauvetage sur plan d'eau au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;
ATTENDU QUE la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC de Montmagny en conformité avec l'article 6 du Programme.
IL EST PROPOSÉ PAR :Étienne Fortin
APPUYÉ PAR : Raynald Forgues.et résolu de présenter une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC de Montmagny.

RAPPORT DE L'OFFICIER MUNICIPAL ET DE SON ADJOINT

Une copie du rapport mensuel de l'Officier municipal et de l'officier municipal adjoint a été remise à chacun des membres du Conseil. Rien de spécial à mentionner.

RAPPORT DES CONSEILLERS EN CHARGE DE DIFFÉRENTS DOSSIERS

La Conseillère Max Laurent Vidal nous informe que le Parc des Appalaches réalisera un projet de camping au Chemin des limites à Saint-Fabien-de-Panet. De plus, les travaux afin de relié le sentier quad entre Saint-Just et Saint-Magloire, le Ministère a accordé l'autorisation.

PRIORITÉS MUNICIPALES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ PUBLIQUE

176-2022

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Montmagny nous a adressé une demande en vue d'établir nos priorités en matière de sécurité publique pour la prochaine année;
CONSIDÉRANT QU'avant la tenue de la présente rencontre, la Directrice générale a remis aux membres du Conseil la liste des priorités transmises l'an passé;
CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil souhaitent :

- Le maintien d'une surveillance pour contrer la vitesse dans les secteurs les plus densément habités ainsi qu'à proximité de l'école et dans les rangs;
- Des efforts accrus pour prévenir la consommation de drogue et d'alcool chez les jeunes et contrer les activités des revendeurs;
- Une attention particulière portée à la circulation des VTT et des motoneiges sur certaines de nos routes;
- Une augmentation des patrouilles à différents moments de la journée aux différents endroits, tel que l'air de détente au bord de la Rivière Daaquam;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jessie Gonthier-Lajoie
APPUYÉ PAR : Raynald Forgues et résolu unanimement que la Municipalité réitère les mêmes priorités que l'an passé et achemine celles-ci au Comité de sécurité publique de la MRC.

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103

INITIALES DU MAIRE
177-2022
INITIALES DU DIR. GÉN. / GREFF. TRÉS.

N° de résolution ou annotation

PROJET SIMULATEUR DE GOLF

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a un projet d'installer un simulateur de golf à la salle Amicale;
CONSIDÉRANT QUE On Screen Sports Ltd. propose T2VB Golzon Simulator au coût de 77 900$ plus taxes;
COINSIDÉRANT QUE la MRC de Montmagny accorde l'aide financière afin d'acquérir l'équipement;
IL EST PROPOSÉ PAR : Max Laurent Vidal
APPUYÉ PAR : Étienne Fortin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité procède à l'achat d'un Golfzon Simulator et d'émettre un paiement de 40 897,50$, soit 50% de la facture, taxes incluses.

PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU LOCAL

178-2022

ATTENDU QUE le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 94 302 $ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2021;
ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;
POUR CES MOTIFS,
IL EST PROPOSÉ PAR : Jessie Gonthier-Lajoie
APPUYÉ PAR : Étienne Fortin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Saint-Just-de-Bretenières informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau local

INFOTECH – TRANSFERT DE PERMIS

179-2022

CONSIDÉRANT QUE Infotech est un logiciel pour le service d'inspection et l'émission des permis;
CONSIDÉRANT QUE Infotech propose une banque de 26 heures aux coûts de 1 960$ pour l'intégration du logiciel;
IL EST PROPOSÉ PAR : Max Laurent Vidal
APPUYÉ PAR : Raynald Forgues et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'offre de Infotech au coût de 1 960$ plus taxes pour intégrer le logiciel afin d'effectuer les permis.

PLANIFICATION GIGNOLÉE 2022

Il est convenu de réaliser l'activité de la Guignolée en collaboration du Service Incendie qui aura lieu le 3 décembre prochain. Il y aura vente de hot dog et soupe. Tous les profits seront remis au Centre d'entraide Familiale de la MRC de Montmagny pour la confection des paniers de Noël.

SANTÉ FORME – ACCÈS AUX CARTES MAGNÉTIQUES

De plus en plus, des gens qui habitent aux alentours de Saint-Just-de-Bretenières demandent l'accessibilité à Santé Forme. Après discussion, les élus sont d'accord à prêter une clé magnétique aux gens de l'extérieur de la Municipalité.

COFFRE-FORT – OUVERTURE DES PROPSOITIONS

180-2022

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a affiché deux coffres-forts à vendre dans le journal La Sarracénie;
CONSIDÉRANT QUE les gens pouvaient compléter une offre d'achat et remettre le formulaire à la Municipalité;

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU DIR. GÉN. / GREFF. TRÉS.

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu des offres;
IL EST PROPOSÉ PAR : Raynald Forgues
APPUYÉ PAR : Étienne Fortin et résolu à l'unanimité de vendre les deux coffres-forts aux plus offrants, soit un à 101,25$ et l'autre à 850$.

BUDGET 2023 – CHOIX DE FLEURS POUR EMPLACEMENTS MUNICIPAUX

181-2022
N° de résolution ou annotation

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité envisage en 2023 d'assurer l'entretien des embellissements floraux des différents lieux publics sur son territoire, notamment de ses pancartes de bienvenue, de ses édifices municipaux, de ses parcs, de ses haltes touristiques et des croix de chemin;
CONSIDÉRANT QUE les dépenses attribuables à la plantation, à l'arrosage et à l'entretien des aménagements sont de l'ordre de 4000$/an;
CONSIDÉRANT QUE les dépenses de quincaillerie à 650,00$;
CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil souhaitent aménager nos sites actuels;
IL EST PROPOSÉ PAR : Étienne Fortin
APPUYÉ PAR : Raynald Forgues et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité alloue un budget total de 7 650,00 $ en 2022, ce qui nous laisse un montant de 3000$ pour l'aménagement floral de nos différents sites. On convient également que 20% de ce budget sera alloué à l'achat de plantes vivaces.

PRÉSENTATION PROJET NOUVEAUX ORIZONS – ACHAT VÉLO ÉLECTRIQUE

182-2022

CONSIDÉRANT QUE lors des consultations publiques effectuées auprès des familles et des aînés, les citoyens ont manifesté leur désir d'avoir accès à une meilleure offre en sport, loisir et culture dans la Municipalité;
CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Just-de-Bretenières a pour toujours comme objectif d'améliorer l'offre de services aux citoyens;
Il EST PROPOSÉ PAR : Étienne Fortin
APPUYÉ PAR : Max Laurent Vidal ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS de déposer une demande d'aide financière dans le cadre du programme Nouveaux-Horizons (volet communautaire) afin de doter la municipalité de vélo électrique style Fatbike.

COMMUNIQUÉ DANS LES JOURNAUX – UN BON COUP

Il est décidé de faire un communiqué sur le projet-pilote du service de garde en collaboration avec le Bureau de coordonnateur.

VARIA – PROJET DE LOGEMENT

Monsieur Donald Gilbert informe les élus suite à une rencontre avec AAI Canada, que l'organisme a comme but de créer 2500 logements, dont 24 logements seront dans notre Municipalité. Ce projet se réalisera en mai 2023 avec l'accord de la SCHL.

VARIA – ACAHT PNEU PICK-UP

L'officier municipal précise qu'il procédera à l'achat de nouveau pneu pour le pick-up.

VARIA – ENGAMENT DE L'OPÉRATEUR DÉNEIGEMENT DES RUES

Il est convenu de renouveler le contrat de Monsieur Alain Roberge pour l'hiver 2022-2023 comme opérateur de déneigement des chemins municipaux.

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU DIR. GÉN. / GREFF. TRÉS.

N° de résolution ou annotation

183-2022

PÉRIODE DE QUESTIONS

On discute de la problématique rencontrée sur Google Map. Celui-ci nomme la Route 204 allant vers le Lac Frontière encore le rang Ste-Anne. Donc, ceci occasionne des problématiques pour les livreurs.

Un suivi sera fait par le Directeur Incendie à l'effet que l'école primaire soit reliée à une centrale en cas d'incendie.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR : Max Laurent Vidal
APPUYÉ PAR : Raynald Forgues et résolu unanimement que l'assemblée soit levée à 20 : 35 heures.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ, CE 07 ième JOUR DE NOVEMBRE 2022.

Donald Gilbert, Maire

Josée Poulin, Dir. générale & Sec.-trésorière

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103